

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU
CONSEIL COMMUNAL
20 Décembre 2016

L'an deux mil seize et le vingt du mois de décembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian,

Absents BROCHE Gaël, Sébastien MORIN

Secrétaire PELLICIER Guy

URBANISME

CHANUDET Christian a déposé une déclaration de travaux pour la réhabilitation, et le renfort du mur de soutènement devant sa maison.

Le service urbanisme de La Plagne Tarentaise demande des pièces complémentaires au dossier déposé.

ORDRE DU JOUR

Démission de Gaël BROCHE du conseil municipal :

Pierre GONTHIER informe l'assemblée de la démission de Gaël BROCHE du conseil municipal de La Plagne Tarentaise.

Gestion locations appartements communaux

Les élus décident de confier la gestion de locations des appartements communaux à l'agence immobilière ENEO, la décision sera délibérée lors du prochain conseil municipal.

PLU

L'élaboration du PLU se poursuit, la phase de zonage et de règlement ont été abordées lors de la dernière réunion de travail.

COMMISSIONS

Tourisme

Bernard HANRARD annonce la survie des syndicats d'initiative de Granier et de La Côte d'Aime par des subventions et diverses animations. L'OTGP peut les aider en leur apportant un soutien.

Communication

Véronique GENSAC informe de la préparation d'un journal annuel de La Plagne Tarentaise et annonce qu'un dossier de demande de subvention a été établie pour la création du site internet de la nouvelle commune.

Budget investissement de la commune de Valezan

Pierre GONTHIER annonce que pour l'année prochaine l'enveloppe prévue pour l'investissement de la commune déléguée de Valezan s'élève à 75 00.00 euros. Etant

donné que nous ne sommes plus une commune défavorisée nous ne pouvons plus bénéficier de subventions il convient de trouver un nouvel équilibre dans la nouvelle commune pour pouvoir réaliser nos projets futurs.

QUESTIONS DIVERSES :

Un devis de remplacement du moteur permettant la sonnerie des cloches de notre église a été demandé auprès de notre prestataire.

<p>Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 9 janvier 2017 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 18 janvier 2017 à 20 heures</p>

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,

P. GONTHIER

La secrétaire,

G.PELLICIER